

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an **deux mille vingt-trois**, le mardi 11 juillet, à 19h20, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mercredi 5 juillet 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mercredi 5 juillet 2023.

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Xavier ANCKAERT, Benoît BALAIS, Patrick BILLARD, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Valérie CATHERINE, Frédérique CLOTEAU, Nathalie COLLIBEAUX, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Najat LEMERAY, Nathalie LENEVEU, Arnaud MOREAU et David OLIVIER

Ont donné pouvoir :

Laëtitia BOISSÉE à Frédérique CLOTEAU
Patrick FENOUIL à Nathalie COLLIBEAUX
Sylvain GASCOUIN à Xavier ANCKAERT
Jean-Daniel GOUDIER à Valérie CATHERINE
Brigitte LAIR à Valérie DESQUESNE

Nadine LECHATELLIER à Jean ELISABETH
Alain LEQUERTIER à Pascal DALIGAULT
Anne ROELANDT à Florence DUQUESNE

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20230711-23_05976-DE
Date de télétransmission : 13/12/2023
Date de réception préfecture : 13/12/2023

Absents excusés : Pascal BILLARD, Flavien DELÈTRE, Marie-Danielle DUPONT et Hervé PONDEMER

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 3-6-1
- en exercice : 29	- pour : 25	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 17	- contre : 0	
- votants : 25	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le procès-verbal du conseil municipal du 15 mai 2023 a été adopté à l'unanimité		

DÉL.2023-074 – Tarifs municipaux – Centre aquatique, garderie et cantine – Annule et remplace

Tarifs Centre Aquatique

Au vu de l'augmentation des fluides, il est proposé de revoir certains tarifs du centre aquatique.

CENTRE AQUATIQUE	A compter du 01/09/22		Proposition à compter du 01/09/23	
	Condé	Extérieur	Condé	Extérieur
Entrée adulte	4,50 €	6,00 €	4,70 €	6,00 €
Entrée enfant (-18 ans)	3,50 €	4,70 €	3,70 €	4,70 €
Carte adulte 10 entrées *	43,00 €	57,00 €	45,00 €	57,00 €
Carte adulte 12 heures *	32,00 €	40,00 €	34,00 €	42,00 €
Carte enfant 10 entrées *	28,00 €	43,00 €	30,00 €	45,00 €
Carte enfant 12 heures *	24,00 €	35,00 €	25,00 €	37,00 €
Activité séance unique adulte	8,00 €	10,00 €	8,50 €	11,00 €
Activité séance unique enfant	7,00 €	9,00 €	7,50 €	9,50 €
Activité trimestrielle adulte	67,00 €	82,00 €	70,00 €	86,00 €
Activité trimestrielle enfant	54,00 €	68,00 €	57,00 €	71,00 €
Activité annuelle adulte	185,00 €	220,00 €	194,00 €	231,00 €
Activité annuelle enfant	145,00 €	190,00 €	152,00 €	199,00 €
Location scolaire avec éducateur	65,00 €	120,00 €	65,00 €	126,00 €
Tarif promotionnel (événements ou animations ponctuels)	2,00 €		2,00 €	

CENTRE AQUATIQUE	A compter du 01/09/22		Proposition à compter du 01/09/23	
	Condé	Extérieur	Condé	Extérieur
-Entrée spéciale (du lundi au vendredi de 12h à 13h30 et le vendredi de 18h à 20h)	2,00 €		/	
Perte de la carte d'accès ou vestiaire	5,00 €		5,00 €	
Anniversaire groupe de 10 enfants	99,50 €		105,00 €	
Aquabike				
- L'unité	10,20 €		10,50 €	
- Au trimestre	94,00 €		95,00 €	
- A l'année	/		270 €	
<u>PROMOTION GROUPE</u>				
Tarif groupe-associations, centres de loisirs (à partir de 10 personnes) + 1 accompagnateur gratuit pour 10 enfants	3,20 €		3,40 €	

* les tarifs de réduction des CE sont fixés à -20% sur les tarifs en vigueur

Tarifs Garderie

Il est constaté de la part de certains parents des retards systématiques au-delà de 16h30 pour récupérer leurs enfants à la garderie. C'est pourquoi il est proposé d'instaurer un tarif pour les dépassements d'horaire.

GARDERIES	A compter du 01/04/23	A compter de la rentrée 2023 (1 ^{er} septembre 2023)
Matin : forfait	1,30 €	1,30 €
Soir : forfait	2,10 €	2,10 €
Au-delà de 18h30, pour tout ¼ d'heure commencé	/	4 €

Tarifs Cantine

	A partir de la rentrée 2022	A partir de la rentrée 2023 (1 ^{er} septembre 2023)
Enfant - famille imposable	3.60 €	3.60 €
Enfant - famille non imposable	3.40 €	3.40 €
Adulte	5.30 €	5.30 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ**,

- **APPROUVE** les tarifs municipaux mentionnés ci-dessus,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Extrait certifié conforme,
à Condé-en-Normandie, le 11 juillet 2023

Le Maire,
Valérie DESQUESNE

